



Le chantier : Citoyenneté Diversité Laïcité

(Jean Claude Sommaire)

1. La problématique générale

Les émeutes survenues en France à l'automne 2005, du fait de leur durée, du nombre de quartiers concernés, de l'ampleur des dégâts causés, et de l'origine majoritairement maghrébine et africaine sub-saharienne de leurs auteurs ont constitué, pour notre pays, un événement social et politique d'une portée considérable. Elles ont révélé, comme celles de Villiers le Bel plus récentes l'ont confirmé, qu'il y a aujourd'hui, dans notre pays, une fracture urbaine qui n'est plus seulement une fracture sociale mais aussi, de plus en plus, une fracture ethnique, culturelle et religieuse qui témoigne, à l'évidence, d'une difficulté de notre « modèle républicain d'intégration » à tenir ses promesses à l'égard de nos jeunes concitoyens issus de notre ancienne immigration coloniale.

Les animateurs du présent chantier ne souhaitent pas remettre en cause les principes fondamentaux de notre pacte républicain mais ils invitent fermement à explorer, avec pragmatisme et sans tabous, des voies nouvelles adaptées aux réalités d'aujourd'hui, pour que la mise en œuvre, sur le terrain, de ces grands principes puisse réellement continuer à faire sens pour tous. Pour cela ils souhaitent promouvoir une « éthique de la discussion » de façon à pouvoir débattre sereinement des « questions qui fâchent » en s'affranchissant du « politiquement correct » qui, trop souvent, sur ces questions, fait obstacle au développement de réflexions réellement novatrices.

En effet le défi sans précédent auquel nous sommes confrontés, et qui nous a été révélé au grand jour par ces événements, est d'avoir désormais à faire société avec les descendants de nos anciens colonisés installés dans notre pays et à poursuivre, avec eux, la construction d'une société démocratique appelée, inexorablement, à devenir de plus en plus diverse et métissée dans un contexte de difficile maîtrise des flux migratoires appelé à perdurer.

Dans ce contexte, notre « communauté nationale », et les diverses « communautés de vie » qui existent dans nos zones urbaines, doivent être maintenant appréhendées comme des communautés hétérogènes, mixtes et diversifiées. Cela implique de faire définitivement le deuil d'une société « républicaine » normalisée qui, si elle devait continuer à méconnaître les différences sous prétexte d'égalité, ne finirait plus par laisser subsister que des collections d'individus sans appartenance et des groupes ethniques isolés exaltant leurs différences.

2. Les objectifs poursuivis

Dans une société devenue plus diverse, la République, complètement libérée de l'emprise historique que l'Eglise catholique prétendait exercer sur elle, n'a plus vocation aujourd'hui, au nom d'une conception obsolète de la laïcité, à lutter contre les affirmations identitaires des individus pour les intégrer. Au contraire, elle doit maintenant s'efforcer de créer les conditions les plus favorables pour que chaque personne, ou chaque groupe, puisse accéder, avec ses particularités, à une pleine participation à l'exercice de la citoyenneté dans le respect des droits humains fondamentaux.

C'est donc la « reconnaissance », sans arrières pensées, de cette réalité contemporaine de la diversité qui doit devenir le moyen privilégié de l'intégration des différences en permettant notamment aux diverses « communautés » présentes dans notre pays de participer au développement social commun sans avoir à subir les contraintes et les dommages d'une régression communautariste. Il faut ainsi éviter que les jeunes générations issues de l'immigration la plus récente, au lieu de devenir des « français à part entière » comme ce fut le cas pour les migrations plus anciennes, ne deviennent des « français entièrement à part » assignés à résidence dans des quartiers ghettoïsés. Une telle situation, si elle devait perdurer, pourrait nourrir ce qu' Amin Maalouf appelle des « identités meurtrières » lesquelles se construisent et se développent en recherchant l'affirmation de soi par la négation des autres.

A cet effet notre pays doit pleinement renoncer à sa tradition assimilationniste et mieux prendre en compte des appartenances ethniques, culturelles et religieuses qui ne s'opposent pas, bien au contraire le plus souvent, à une commune appartenance nationale comme le montre l'exemple américain. Il faut faire en sorte que l'immigration qui, hier, enrichissait et confortait notre identité nationale ne contribue pas, demain, à la fragiliser.

Le déficit de reconnaissance culturelle, comme l'analyse très bien Charles Taylor, théoricien des « communautariens » québécois, peut faire autant de dégâts dans une population que le déficit de reconnaissance économique et sociale. C'est en raison d'une mauvaise transmission d'une partie de leurs racines culturelles et familiales, liée au contexte d'une société française insuffisamment ouverte à l'altérité, que certains jeunes d'origine maghrébine s'enferment aujourd'hui dans une « communauté musulmane » hostile à la communauté nationale à laquelle ils appartiennent cependant juridiquement.

La France est devenue une société plus diverse et plus métissée, c'est une réalité dont on peut se réjouir ou s'inquiéter mais qu'il faut prendre en compte. Notre identité collective ne sera pas, dans le futur, ce qu'elle a été dans le passé et il faut qu'on en accepte la perspective mais en accompagnant, à tous les niveaux, les changements que cela implique.

La problématique de la « reconnaissance » de l'« autre », développée par le chantier « Démocratie valeur spirituelle », à partir notamment des travaux du philosophe allemand Axel Honeth, est donc l'un des axes forts d'inspiration du chantier « citoyenneté, laïcité, diversité ».

3. L'organisation mise en place

- La constitution d'une équipe et d'un réseau.

-Environ 35 personnes suivent maintenant les travaux du chantier : des militants implantés dans des quartiers « sensibles » (Région parisienne et Grenoble), des spécialistes issus de

l'administration, des travailleurs sociaux impliqués dans des actions de développement social, des élus locaux

- Trois principes d'action

-Partir des réalités concrètes de terrain dont certains membres du chantier ont l'expérience : La Villeneuve de Grenoble, Marnes la Vallée, Sarcelles, Mantes la Jolie

-Débattre des questions « qui fâchent » et qui sont trop souvent occultées : questions identitaires, communautaires, religieuses, discriminatoires....

-Valoriser les expériences existantes, encourager la mise en œuvre de « pactes civiques locaux », développer une pédagogie de l'action en lien avec les politiques locaux et les populations concernées

- Une méthode de travail

-Des visites de terrain, (La Villeneuve, La Maison de l'Artisanat du Val Fourré, Marne la vallée)

-Quelques grandes réunions thématiques (Les pratiques communautaires nord américaines...)

-Des lectures de rapports et d'ouvrages, la participation à des colloques et la prise d'un certain nombre de contacts avec des personnes ressources et des partenaires potentiels

4. Les thèmes actuellement retenus

Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'expériences significatives locales, susceptibles, notamment, de déboucher sur la construction de pactes civiques locaux sept points nous semblent devoir prioritairement retenir l'attention.

- Promouvoir une réelle participation des habitants

Il s'agit d'un préalable car il ne peut y avoir aucune perspective de réussite d'une expérience locale sans un dialogue approfondi avec les habitants.

Il faut essayer de sortir du dilemme entre la réalité de l'individualisme contemporain destructeur du lien social et des substituts communautaires trop abstraits qui, en n'étant que d'ordre juridique, administratif et technique, ignorent les réalités humaines. Par exemple, l'injonction participative, trop souvent mise en œuvre sans un accompagnement suffisant des populations concernées, conduit, sur le terrain, à des désillusions démobilisatrices.

Par une utilisation intelligente du lien communautaire, les travailleurs sociaux peuvent contribuer à la construction d'une ingénierie visant à restaurer de la confiance au sein des populations en difficulté mais ils doivent être formés à la prise en compte de la réalité des identités ethniques, culturelles et religieuses des populations. Il ne faut d'ailleurs pas avoir dans ce domaine une vision naïve et simpliste des problématiques car il y a diverses formes de communautés, des plus archaïques aux plus modernes et celles-ci, bien évidemment, évoluent en situation de migration. Il y a des « progressions communautaires » (la réussite économique des communautés asiatiques ou celle, plus discrète, des portugais) mais il y a aussi des « régressions communautaires » (le développement de la polygamie chez les communautés africaines sahéniennes).

Peut être faudrait il créer, au niveau des quartiers, des instances spécifiques de dialogue et d'échanges (comités de sages, groupes de femmes, etc.) L'organisation de débats fondés sur la confiance et excluant toute violence ou manipulation devrait y être le fruit d'engagements réciproques entre habitants et élus locaux.

- Combattre les discriminations ethniques

La lutte contre les discriminations raciales a tardé à s'imposer en France et elle est encore trop souvent invoquée, sur un mode proclamatoire, sans qu'aient été mis en œuvre un certain nombre d'instruments, comme la constitution de statistiques ethniques, qui permettraient réellement de mesurer les résultats des politiques menées.

Par ailleurs, au delà des discriminations directes, que l'on peut identifier relativement facilement et contre lesquelles on commence à disposer de moyens de lutte il ne faut toutefois pas oublier qu'existent aussi des discriminations indirectes dont la persistance témoigne de la difficulté de la société française à reconnaître qu'elle devient de plus en plus diverse.

Etre français aujourd'hui ce n'est plus uniquement être blanc, de souche catho/laïque, ce peut, aussi, et de plus en plus, être arabe et de religion ou de culture musulmane, être noir et, éventuellement, protestant évangéliste, être asiatique et bouddhiste, etc.

Or ces discriminations indirectes peuvent être combattues efficacement au niveau local en faisant entrer la diversité dans les conseils municipaux et dans les associations mais cela demande la mise en oeuvre de démarches volontaristes au niveau d'un certain nombre de responsables.

- Développer une culture de la médiation et des accommodements raisonnables

La médiation peut être conçue de deux façons complémentaires

Comme une pratique permettant, dans le cadre de conflits d'intérêt, de favoriser des solutions acceptables pour les parties en cause

Comme une culture permettant de développer une pédagogie de la « non violence » pour la résolution des conflits en cherchant à construire des « accommodements raisonnables » comme cela s'est développé au Canada.

C'est sans doute l'association de ces deux approches qui devrait être développée dans les quartiers sensibles pour favoriser un « vivre ensemble dans la diversité ».

- Former les professionnels du secteur social à des démarches plus communautaires

Le travail social communautaire, peu développé en France, mais mieux connu dans le monde anglo-saxon, en Amérique du sud, et dans des pays émergents, considère que le fait communautaire peut nourrir une certaine capacité collective d'initiatives socialement utiles. Il vise à renforcer le capital social des groupes et, par cela même, celui de chacun de leurs membres qui sont alors moins isolés et plus solidaires entre eux pour accéder au logement, à l'emploi et, globalement, à une qualité de vie plus enrichissante.

Dans les quartiers en difficulté, le travail social communautaire devrait compléter le travail social individuel classique qui, trop souvent, enferme les individus les plus faibles dans des logiques d'assistantat qui les laissent démunis face aux multiples difficultés qui les submergent. Elus locaux, décideurs de terrain et nombre d'acteurs sociaux, souvent découragés, pourraient ainsi reprendre confiance dans les politiques publiques et mieux contrer les dérives communautaristes dans lesquelles tendent à sombrer les individus et les groupes les plus en difficulté.

Le concept d'« empowerment », employé depuis des décennies aux Etats-Unis, qui sous-tend un rôle actif des populations dans les processus d'action collective au niveau local, devrait nourrir les démarches de développement social local. Un travail social et éducatif, plus collectif et plus spécifique, devrait être engagé avec les communautés ethniques et culturelles issues des immigrations maghrébines et africaines sub-sahariennes. Citoyenneté républicaine et appartenances communautaires ne sont pas contradictoires et devraient cesser de s'ignorer. Dans les zones de relégation, c'est quand la République méconnaît la singularité des réalités ethniques et culturelles que le communautarisme se développe.

En décembre 2006 un certain nombre d'acteurs sociaux ont lancé un « appel à réflexion » sur cette problématique qui devrait déboucher, en 2010, sur un colloque actuellement préparé par un séminaire qui se réunit régulièrement au CEDIAS depuis plusieurs mois. Les animateurs de cette démarche souhaitent qu'elle soit relayée au plan local par des débats décentralisés.

- Débattre, au plan local, des questions spirituelles et religieuses

Dans ce cadre d'une réflexion sans tabou, force est de constater que, du fait de son arrivée tardive sur notre territoire, l'islam se trouve aujourd'hui discriminé par l'application des dispositions de la loi de 1905 relatives aux lieux de culte. En effet, seuls, ceux construits avant la promulgation de cette loi, majoritairement utilisés par l'église catholique, sont la propriété des collectivités publiques qui en assurent l'entretien.

Cependant pour aider un islam qui ne devrait pas l'être, de plus en plus de collectivités locales financent aujourd'hui des espaces culturels abritant des lieux cultuels. Ces pratiques plaident en faveur d'une actualisation de la loi de 1905 de façon à permettre aux collectivités locales de financer officiellement de nouveaux lieux de culte, comme elles peuvent le faire pour d'autres équipements collectifs, sans avoir recours à des procédures détournées.

D'une façon générale, vouloir appréhender aujourd'hui la question de l'islam, ou celle des églises évangélistes, fréquentées majoritairement par des populations d'origine africaine, avec les seuls outils intellectuels de la laïcité forgés dans les années anciennes de lutte contre une église catholique dominatrice, ne peut que laisser interrogatif.

Ces questions qui ne sont pas faciles gagneraient aussi à être mieux débattues et concertées au plan local car le développement de la construction de nouvelles mosquées, dans le contexte d'un effacement des religions traditionnelles, demeure encore source d'inquiétudes pour nombre de nos concitoyens.

- Organiser une réflexion locale sur l'école et la diversité

Depuis un certain nombre d'années, l'école publique est devenue le lieu de beaucoup de tensions dans les zones où résident des populations en grande difficulté sociale issues de l'immigration.

Le niveau actuel de violence dans certains établissements, les phénomènes de désaffiliation scolaire, les entrées précoces dans la délinquance, sont des signes de déstabilisation de notre société infiniment plus inquiétants que le foulard islamique qui a trop facilement polarisé l'attention ces dernières années.

Dans ces quartiers, l'école, outre ces missions traditionnelles de transmission des savoirs, devrait être un lieu privilégié d'apprentissage des règles nécessaires au vivre ensemble à partir d'une « reconnaissance » raisonnable des différences ethniques et culturelles. Afin de lutter contre l'échec scolaire et les phénomènes de désocialisation qui menacent gravement l'avenir de nombreux jeunes issus de l'immigration l'école devrait s'adapter, dans ses programmes, dans sa pédagogie et dans ses modes d'organisation et règles de fonctionnement aux caractéristiques des publics accueillis.

Dans cette perspective il serait souhaitable de promouvoir, au sein de l'enseignement public, des expérimentations hardies et sans tabous en ayant, par exemple, une approche moins dogmatique des questions de mixité, en faisant preuve d'ouverture vis à vis de certaines demandes liées à l'islam, en organisant un enseignement de l'histoire de l'esclavage, de la colonisation, de l'immigration, du développement etc.

A cet effet des expériences extrêmement intéressantes ont été menées au plan local, comme, par exemple au lycée professionnel Lavoisier à Roubaix, qui mériteraient d'être développées ailleurs.

- Développer des activités économiques à partir des réseaux communautaires

Un certain nombre de communautés ethnico culturelles développent des solidarités fortes entre leurs membres : réseaux d'employeurs, lieux de rencontre conviviaux, activités pour les jeunes.

Il serait souhaitable de s'interroger sur les apports positifs de ces réseaux communautaires et de savoir pourquoi ils fonctionnent bien pour certaines communautés et moins pour d'autres.

A noter l'expérience très intéressante de « La maison de l'artisanat du Val Fourré » à Mantes la Jolie qui, en valorisant les compétences artisanales traditionnelles des populations issues de l'immigration maghrébine et africaine sub-saharienne permet à des pères de retrouver estime et dignité aux yeux de leurs enfants.

Cette expérience, manifestement isolée, ne devrait elle pas être multipliée dans d'autres lieux ?

5. Les propositions d'action pour les groupes locaux La Vie Nouvelle et Poursuivre

A partir de leur expérience et des réseaux dans lesquels ils sont intégrés ils pourraient participer au développement de ce chantier :

- Repérage d'expériences territoriales intéressantes
- Mobilisation de compétences et de personnes ressources
- Approche de partenaires intéressés, notamment politiques
- Montage de chantiers décentralisés en province